



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 septembre 2023 à 19h15

- Date de convocation : 05 septembre 2023

Président : Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire

Secrétaire de séance : Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX

PRÉFECTURE DE L'EURE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

20 SEP. 2023

ARRIVÉE

**Membres présents à la séance** : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX

**Membres absents excusés ayant donné pouvoirs** :

E. DESCHAMPS (pouvoir à C. GUION), S. VAUZOU (pouvoir à M-M. MAGNAUDEIX), M. WECKSTEIN (pouvoir à P. MAINGUY), C. INIGO (pouvoir à G. LE LAN-LE LUYER)

**DELIBERATION N° 35/2023 – CLÔTURE TERRAIN CIMETIÈRE - VALIDATION DEVIS**

Comme suite au rachat par la commune de la parcelle de terrain constituant le parc de stationnement du cimetière, M. le Maire propose d'implanter une clôture afin de marquer les limites du terrain avec l'agriculteur exploitant le reste de la parcelle.

Après examen, le devis de l'entreprise Dolleans pour un montant de 3 000 € HT maximum est retenu.

Après délibération, le conseil municipal :

- Approuve l'opération
- Autorise M. le Maire à signer le devis DOLLEANS

**Vote** : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

